

**Commune de LA PETITE BOISSIÈRE**

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

L'an deux mille dix-sept, le quinze mai, le Conseil Municipal de LA PETITE BOISSIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Joël BARRAUD, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2017.

Etaient présents : MM. Joël BARRAUD, maire, Jean-Pierre GODET, Franck AUDUREAU, Béatrice LIAIGRE, Louis-Marie PAPIN, Joëlle VERDON, BILAUD Stéphane, Marie-Thérèse AUDUREAU, Gaël TESSIER, Lisa DEVANNE, Jean-Marie PALLARD, Nathalie ROUSSEAU, Stéphane BILAUD.

Absents excusés : Yves BÉTARD, Julie GÉLINEAU et Jacques SOURISSEAU.

Pouvoir : Yves BÉTARD a donné pouvoir à Joëlle VERDON.

Madame Nathalie ROUSSEAU a été élue secrétaire de séance.

**1 – SOUSCRIPTION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE (DEL 2017-05-16)**

Monsieur le Maire a sollicité le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel pour le connaître leurs conditions de souscription d'une ligne de trésorerie.

Chaque établissement a fait connaître ses conditions de souscription pour une ligne de trésorerie d'un montant de 35.000 €.

	Crédit Agricole	Crédit Mutuel
<b>Durée</b>	12 mois	12 mois
<b>Taux</b>	Euribor 3 mois moyenne mensuelle + marge de 1,50 %	Euribor 3 mois moyenne mensuelle + marge de 1,15 %
<b>Frais de dossier</b>	0,15 % du plafond de la ligne de trésorerie mini 150,00 €	0,10 % du plafond de la ligne de trésorerie, soit 35,00 €
<b>Commission d'engagement</b>	0,30 % du plafond de la ligne de trésorerie = 105,00 €	150,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la souscription de la ligne de trésorerie d'un montant de 35.000 € d'une durée d'un an, aux conditions énumérées ci-dessus proposées par le Crédit Mutuel ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette délibération.

## 2 – VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (DEL 2017-05-17)

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions reçues en mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les demandes de subventions présentées ci-dessous.

Associations	Somme accordée
Union Sportive Combranssière 79140 COMBRAND	1 500,00 €
Nord Bocage Basket 79700 ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	200,00 €
Club des Aînés 79700 LA PETITE BOISSIERE	100,00 €
APEL 79700 LA PETITE BOISSIERE	2 544,44 €
Association des Anciens Combattants 79700 LA PETITE BOISSIERE	300,00 €
ADMR 79700 LA PETITE BOISSIERE	667,00 €
UNSS / Etoile Sport Mauléonnaise 79700 MAULEON	40,00 €
Le Palet Pivardien 79700 LA PETITE BOISSIERE	200,00 €
Association Mauléon Kirkel 79700 MAULEON	95,00 €
Comité des Piverts en fête 79700 LA PETITE BOISSIERE	1 200,00 €
Cantine Scolaire 79700 LA PETITE BOISSIERE	5 000,00 €
UGSEL - Ecole Privée Jeanne d'Arc 79700 LA PETITE BOISSIERE	315,00 €
Les Trinitaires Gym Mauléon 79700 MAULEON	160,00 €
Secours Catholique 79700 MAULEON	50,00 €

## 3 – VOTE DE LA PARTICIPATION COMMUNALE AU BUDGET DU CCAS – ANNEE 2017 (DEL 2017-05-18)

Lors du Budget Primitif Principal 2017 il a été inscrit la somme de 2.133,98 € à l'article 657362 – CCAS. Cette somme permet l'équilibre budgétaire du budget annexe du CCAS 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement de cette subvention au budget annexe du CCAS.

## 4 – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES AVEC L'ASSOCIATION BOCAFOOT79 (DEL 2017-05-19)

Par courrier du 26 avril dernier, Monsieur Yoann BOUSSIRON, président du Groupement Jeune Bocafoot 79 sollicite la participation annuelle de la commune, dans le cadre du renouvellement de la convention de prestation de services.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de renouveler la convention de prestation de services avec l'association Bocafoot 79 de la Petite Boissière, d'une durée d'un an, pour se terminer le 31.12.2017, pour un montant de 2.000,00 € ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association Bocafoot 79 ;

- **DIT** que la dépense sera prélevée à l'article 611 – prestation de services.

**A - Les dossiers en cours**

**Eglise** : Beffroi, subvention DETR de 8.860 € accordée. Marchés à notifier après vote au prochain conseil. Chauffage : les trois devis ont été reçus. Une étude plus approfondie est nécessaire (date à fixer rapidement, à travailler avec notamment avec Jacques, Stéphane, Jean-Pierre et Joël).

Richard Marot .....	23.671,80 € TTC + option 1.051,80 €
SARL AUGER .....	19.188,00 € TTC
SARL BOISSINOT .....	35.160,00 € TTC

**Entretien de la commune** : la société BOISSINOT ELEVAGE vient présenter une balayeuse de trottoir, le mardi 23/05 à 10h30 à la mairie. D'autre part, le passage d'une balayeuse professionnelle de l'entreprise BODIN ASSAINISSEMENT a été validé (2 passages, pendant 4 heures).

**Projet salon de coiffure** : Madame GATARD a été reçue plusieurs fois en mairie. Elle désire créer un salon de coiffure sur la commune, le long de la départementale. Elle souhaiterait implanter son salon sur la parcelle 115, ancienne Maison HERAULT (construction d'un salon de coiffure, transformable en location en cas de difficulté). Nous restons dans l'attente de la présentation d'un devis concret (plan et financement).

**Mise en place de la statue de la Vierge** : cérémonie programmée le dimanche 11 juin (messe à 11 heures + fanfare de St Amand + chant des Pivardias par les écoles). Une invitation sera distribuée à tous les habitants, et devra être mise sur le site internet. La statue sera scellée par l'entreprise BENAITEAU de SEVREMONT mi-juin.

**Accueil de loisirs, été 2017** : il avait été décidé de transférer l'accueil de loisirs de cet été à St Amand sur Sèvre. D'autres solutions ont été trouvées. L'accueil aura bien lieu à La Petite Boissière. Le CSC recherche des personnes possédant le BAFA. La Cantine devra être mise à disposition et les locaux de la périscolaire nettoyés.

Le CSC a procédé à un sondage de satisfaction sur les rythmes scolaires. Les résultats de ce sondage seront transmis par mail aux conseillers municipaux.

**B – Le travail des commissions**

**Commission cimetière** : Il reste environ 30 % de sépultures non mises à jour. La recherche des familles se poursuit. Relancer la Marbrerie GALLIEN pour le devis de construction d'un ossuaire et la société BERGER LEVRAULT (ajouter le plan du cimetière + coût d'une licence supplémentaire).

**PLUi** : Le travail d'identification des disponibilités foncières et immobilières (les friches et les ruines, les logements vacants depuis plus de trois ans, les « dents creuses ») a été restitué le 5 mai. En attente des instructions à suivre.

**Création du site internet** : Le site internet est en ligne [www.la-petite-boissiere.fr](http://www.la-petite-boissiere.fr). Le travail est de qualité (belles photos, rubriques renseignées ....). Des flyers sont en cours de distribution aux associations et aux habitants.

**Commission aménagement du centre bourg** : Aménagement des parterres (devis en cours) + fleurissement avec des jonquilles devant METAL COLORS + point à temps (zones listées, consultations des entreprises en cours).

Contactez Monsieur PONTOIRE (Espace Paysage), les plantes de l'aménagement du trottoir « AUBINEAU » ne poussent pas.

Numérotation des villages : Les propositions de la commission ont été validées par La Poste et pourront être votées au prochain conseil municipal. Une réunion publique sera ensuite organisée afin d'expliquer la démarche aux habitants concernés.

Illuminations de Noël : Une somme de 1.500 € a été prévue au budget. La commission peut commencer des demandes de devis pour compléter le stock actuel.

### C – Les informations

- Montée en débit : migration des abonnés faite le 25 avril. Une inauguration officielle sera faite courant juin. Porter une information sur le site internet, afin d'orienter les usagers vers leur opérateur en cas de difficultés.
- Elections législatives : Marc BONNEAU, candidat sur la circonscription souhaite rencontrer des élus le lundi 22 mai à 14 heures. Pour info, des réunions publiques ont lieu, le lundi 22 mai Salle de l'Atelier à Mauléon et le lundi 31 mai Salle de la Griotte à Cerizay, à 20h.
- Mercredi 17mai à 18h30 salle de l'Atelier à Mauléon : soirée débat entre les citoyens et les candidats de la 3<sup>ème</sup> circonscription des Deux-Sèvres.
- Permanences du bureau de vote (jusqu'à 18h) les dimanches 11 et 18 juin.
- Participation financières écoles publiques de Mauléon : forfait proratisé si enfant non scolarisé toute l'année et inversement (pour 2017, gain de 1.541,52 €).
- Transport solidaire : réflexions en cours à l'agglo pour la création de ce service, réunion programmée le mercredi 17/05 à 10 h.
- Labellisation du Groupement Jeunes Bocafoot 79, niveau « Excellence ».
- Dotations de l'Etat notifiées : gain de 4.778 € par rapport au BP2017.
- Chauffe-eau à la cantine, à remplacer.
- Journée fermes ouvertes avec le CIVAM du Haut Bocage les 9 et 10 septembre 2017 (fermes de PASQUIER Antoine, AUDUREAU Jean-Luc et GONNORD Sandra).
- Inscription au dispositif « Villes et Villages Fleuris », pour obtenir des conseils de professionnels.
- Fonds de concours 2017 : projets listés et chiffrage en cours.

### E – Les réunions

- Mercredi 17/05 à 10 h à Bressuire : Transport solidaire, réflexions en cours à l'agglo pour la création de ce service.
- Mercredi 17/05 à 18h30 salle de l'Atelier à Mauléon : soirée débat entre les citoyens et les candidats de la 3<sup>ème</sup> circonscription des Deux-Sèvres.
- Lundi 29/05 à 20 h : préparation cérémonie du 11 juin, procession avec la statue de la Vierge.
- Prochains conseils : lundi 19 juin 2017, lundi 17 juillet, lundi 11 septembre.

### E – Vos demandes

- lignes blanches dans le bourg à repeindre, devis en attente.
- panneau STOP à La Pallaire, à voir pour changement du poteau.
- Panneaux isolants Salle des Piverts : tissus reçus, Lisa et Yves peuvent aider James un lundi.
- Chemin des Boulassiers, à tailler par Emmaüs Peupins (en cours).
- Sécurité au stade, contacter M. BODET Francis du Conseil Départemental.
- Vitesse excessive chemin de l'Etry et cité Valentinière constatée, réflexion sur les solutions à envisager.

Séance levée à \_\_\_\_\_ 22 heures 55 minutes \_\_\_\_\_